

Ma Région – novembre 2009 – Prolongement du Grand canal du Havre

Le 8 octobre s'est ouvert le débat public sur le prolongement du grand canal du Havre. Souhaité par le Grand Port Maritime du Havre, ce projet est présenté comme une condition sine qua non au développement économique de notre région et devient, à la faveur du projet de Grand Paris, le maillon manquant d'un prestige européen et international de la France. Rien de moins... Report de la route vers le fluvial, optimisation des opérations portuaires et fluidification du trafic, tous ces objectifs semblent devoir remporter notre adhésion. Sauf que... Sauf que la lecture attentive du projet nous démontre qu'il s'agit avant tout d'une opération foncière, destinée à accueillir de nouvelles activités économiques, déconnectées de l'objectif premier d'un port, à savoir l'approvisionnement en marchandises du territoire. C'est la porte ouverte à l'installation de projets industriels polluants et peu créateurs de valeur ajoutée pour notre région : centrales à charbon, usine d'agro-carburant, etc. Ce projet a pour corollaire la destruction de zones humides remarquables, l'isolement de la réserve naturelle, coupée de son alimentation en eau douce, signant sa mort à moyen terme. Ce dans un estuaire qui a déjà payé un lourd tribut : 1 000ha de détruits par l'agrandissement de Port 2000. Et pourtant des alternatives existent, permettant un développement de bon sens des activités portuaires : l'aménagement du canal de Tancarville pour permettre le passage des convois de conteneurs à trois niveaux et la réalisation de l'écluse fluviale de Port 2000. Mais voilà, ces solutions sont ignorées, sous-estimées, méprisées. Sans doute parce qu'elles sont moins grandioses, moins coûteuses, juste utiles et réalistes.